

29/05/2014



**SANTÉ** - Ce jeudi 28 mai, cela fait 12 ans exactement que la Belgique a dépénalisé l'euthanasie et qu'elle bat chaque année de nouveaux records dans ce domaine. En effet, si le nombre d'euthanasies déclarées était de 235 en 2003, il s'élevait l'an dernier à 1.804. Rien qu'en un an, il a augmenté de près de 27%. On peut donc dire qu'actuellement, au moins 150 euthanasies sont pratiquées chaque mois dans notre pays, soit cinq par jour.

Toujours d'après les chiffres de la commission fédérale de contrôle et d'évaluation de l'euthanasie, une légère majorité des patients sont des hommes et près de 54% d'entre eux ont entre 70 et 90 ans. Plus surprenant: les néerlandophones sont nettement plus nombreux – 80% – que les francophones à demander l'euthanasie. Une différence que l'on constate depuis le vote de la loi et qui ne semble pas se résorber avec le temps.

### Soirée-débat

Signalons que le 3 juin prochain, la Fédération des associations familiales catholiques en Europe organisera une soirée sur le thème « L'euthanasie, qu'est-ce que j'en pense? ». Celle-ci aura lieu à la salle Lumen (chaussée de Boendal, 36, près de la place Flagey) et débutera à 19h30 par la projection d'un documentaire écrit et réalisé par Frédéric Jacovlev. Intitulé « Euthanasie : la confusion des sentiments », celui-ci tente de faire le point sur ce débat houleux et souvent très passionnel. Il s'agit de dépasser la confusion des sentiments, des émotions, pour saisir ce qui se joue à travers la loi de dépénalisation de l'euthanasie. La projection sera suivie d'un débat avec le réalisateur, Etienne Montero, doyen de la faculté de Droit de Namur, et plusieurs soignants.

Source: InfoCatho.be